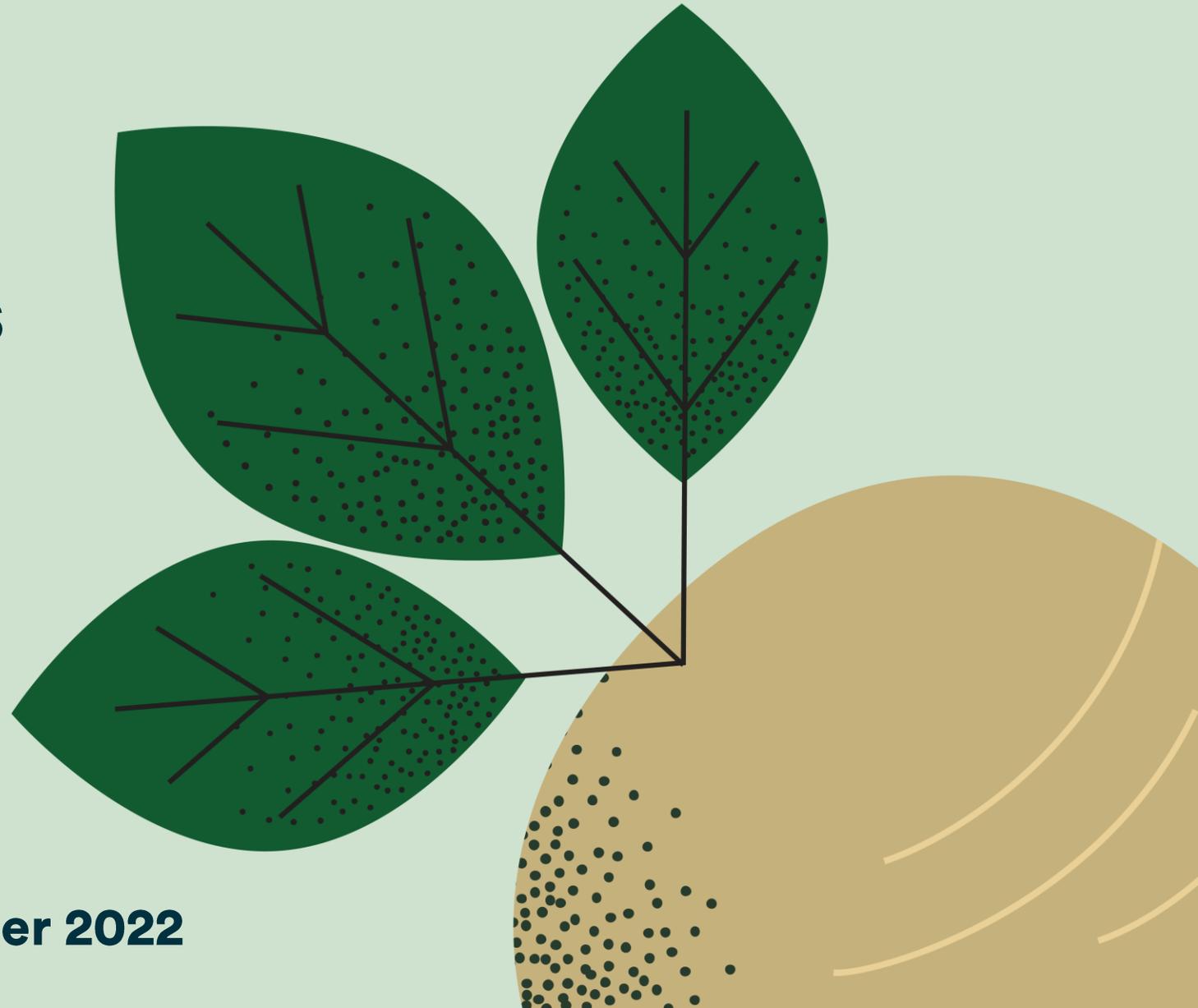


Séance d'information sur la chambre de coordination et de développement sur la recherche des légumes de champ

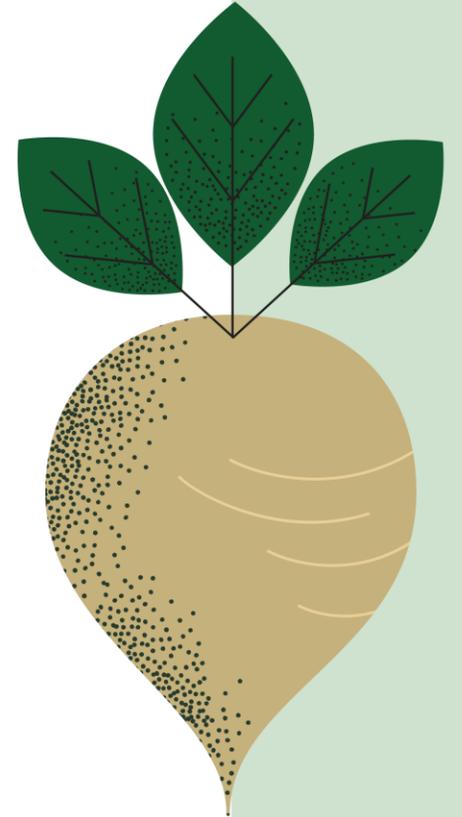


Janvier 2022

Introduction

Le SPMQ a fait une demande à la Régie pour la formation d'une chambre de coordination et de développement (CDD) et une demande d'accréditation pour représenter les producteurs visés sur cette chambre

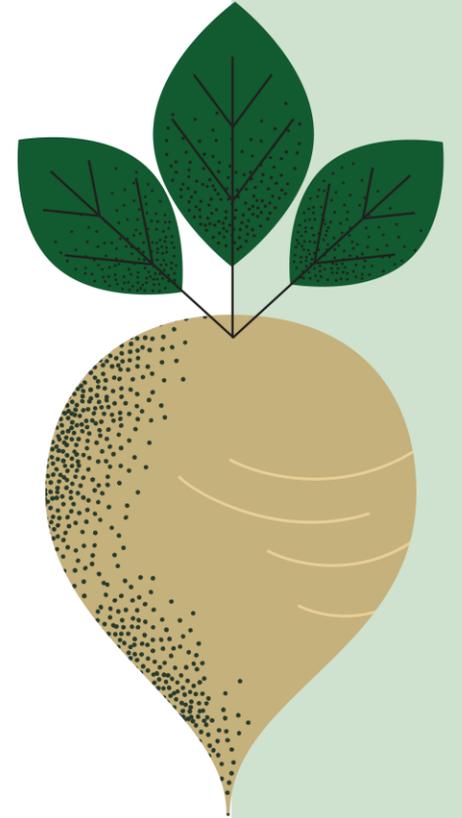
La Régie souhaite s'assurer que les producteurs sont bien informés sur le projet et qu'ils ont été consultés spécifiquement en lien avec la demande de formation de la CCD et d'accréditation du SPMQ.



Introduction

Démarches d'information et de consultation effectuées:

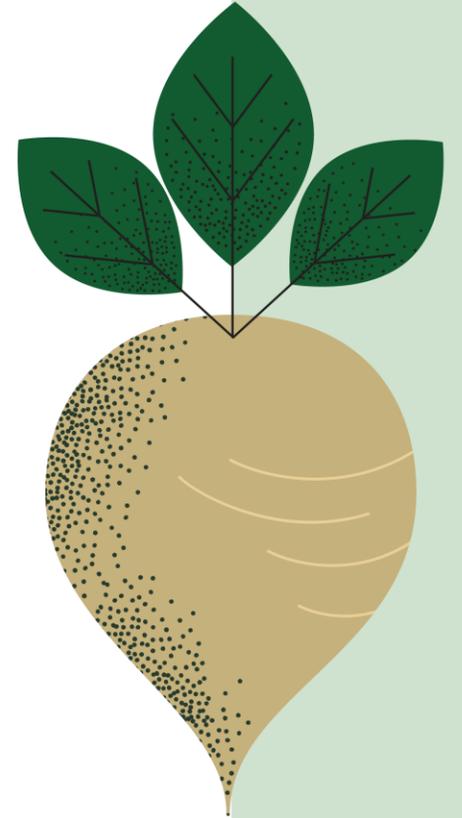
- Série de préconsultations en 2017
- Tournée d'information de 2017 à 2019
- 12 parutions d'articles ou de publicités dans les journaux
- 9 publicités électroniques
- Envois postaux au printemps 2018 et 2019



Introduction

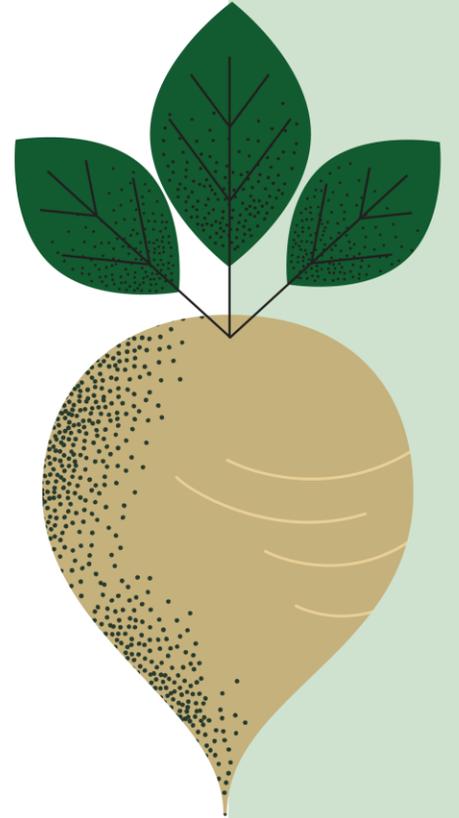
Objectifs

- Présenter le projet de Fond d'innovation maraîcher, y compris les demandes de création de chambre de coordination et de développement et d'accréditation du SPMQ
- Consulter les producteurs à ce sujet

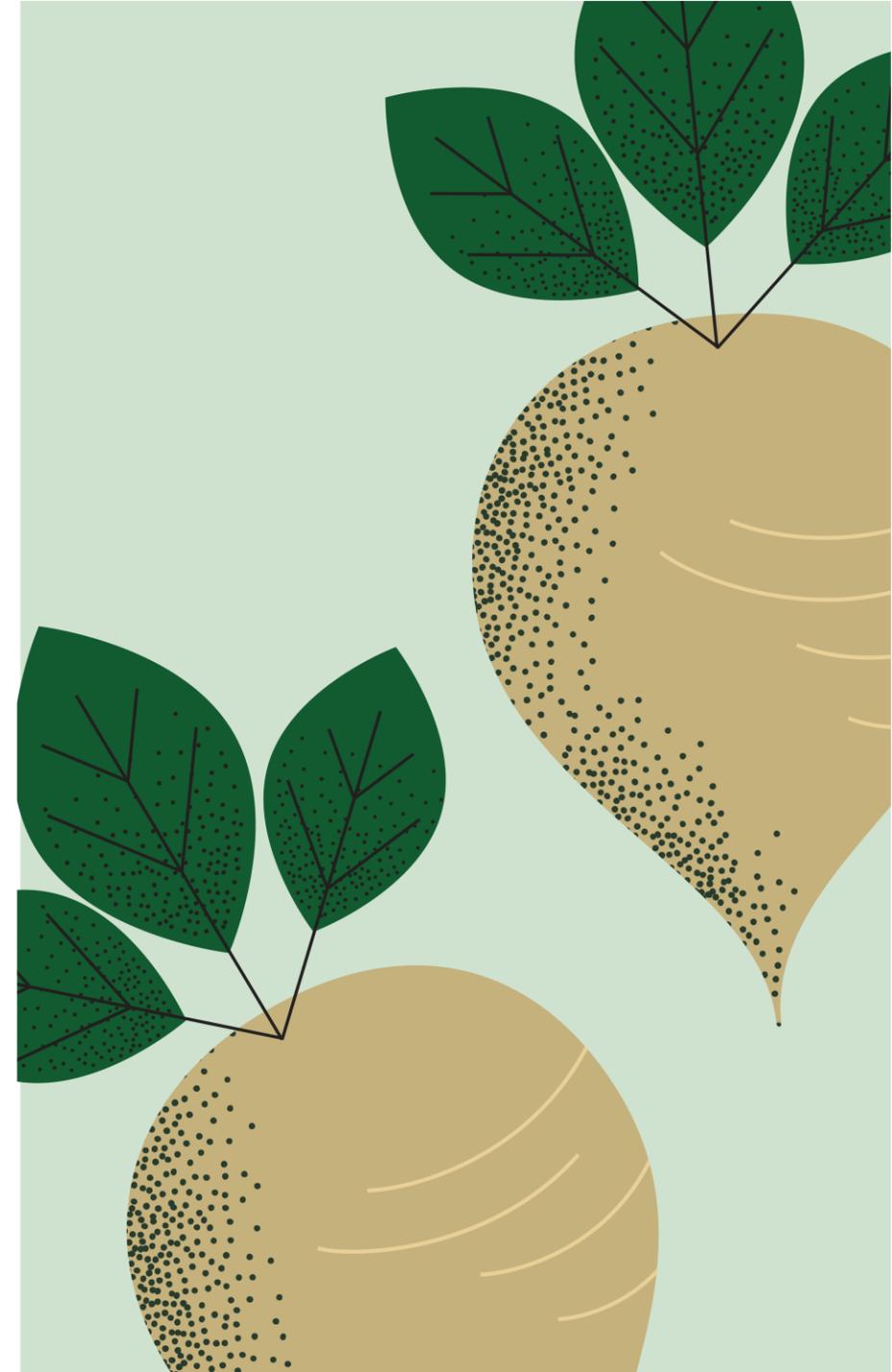


Plan de la séance

- 1) Présentation du projet
- 2) Période de questions et de réponses
- 3) Consultation sur l'appui au projet



Le projet



L'importance de la recherche

Investissement en recherche = évolution technologique = accroissement de la productivité

Selon l'OCDE : les avantages des investissements en recherche sont plusieurs fois supérieurs aux coûts

Aux États-Unis : en moyenne 1\$ dollar investi en recherche agricole génère 21 \$ en avantage

**L'investissement en recherche agricole,
c'est payant
\$\$\$**

L'importance de la recherche au Québec

La recherche est essentielle au développement du secteur maraîcher

- L'industrie maraîchère est en constante évolution et fait face à une concurrence féroce, une pression sur les prix, et des normes environnementales de plus en plus contraignantes
- L'innovation technique et la capacité à l'intégrer sur les entreprises sont souvent déterminantes pour la compétitivité
- La diversité de la production (plus de 80 produits différents!) conduit à des besoins supplémentaires en recherche et développement

La situation au Québec

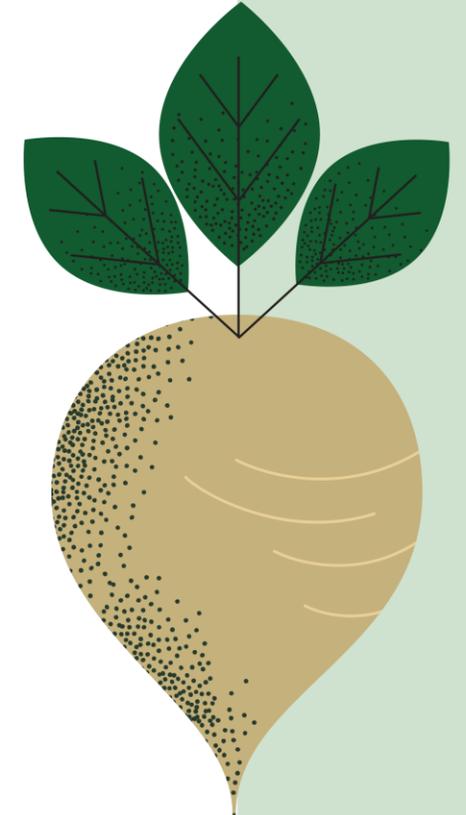
« Certains secteurs horticoles québécois sont en perte de compétitivité par rapport à l'Ontario et l'investissement stratégique en recherche et innovation pourrait être l'un des facteurs explicatifs déterminants. »

- Forest Lavoie Conseil, 2015

Investissement des provinces en recherche pour le secteur agroalimentaire¹

	Québec	Ontario
Dépenses publiques en recherche (provincial 2016-2017)	23 395 000\$	62 273 000\$
Recette monétaire totale	8 737 000 000\$	13 115 000 000\$
Proportion	0,27%	0,47%

¹Revenu agricole, situation financière et aide gouvernementale, Recueil de données, 2016 (<http://www.agr.gc.ca/>)



Pourquoi un fonds de recherche?

- 2013 : Rédaction d'un plan d'action en R&D dans le secteur maraîcher pour 2013-2016
- 2016: Constat alarmant! La très grande majorité des projets n'ont pas vu le jour, faute de financement
- Le Fonds d'innovation maraîcher (FIM) est mis de l'avant comme solution pour structurer et pérenniser la recherche maraîchère au Québec
- Priorité du plan stratégique de la table filière des productions maraîchères 2018-2022



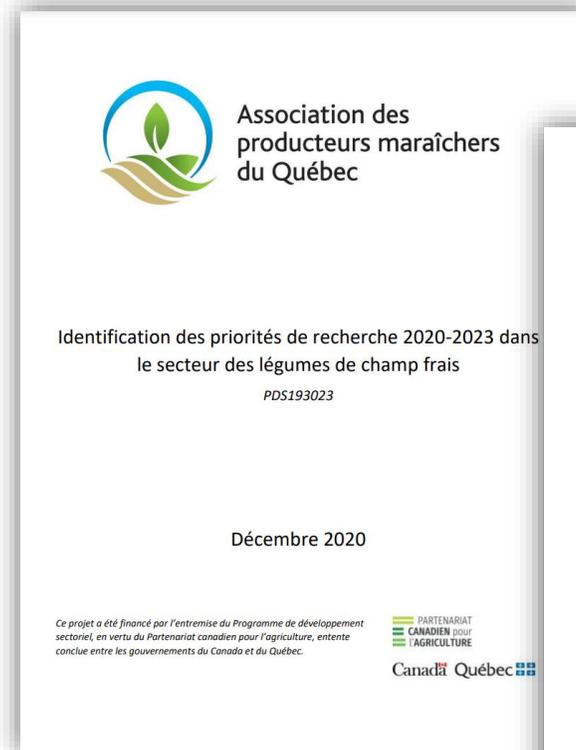
Comment ça fonctionne?

Projets de recherche appliquée, d'innovation pré-commerciale et de transfert

Axes de recherche	Exemples de projets à financer
Système de production et économie	<ul style="list-style-type: none">• Nouvelles régies de culture• Portraits économiques et analyse de risques
Protection de l'environnement et préservation des ressources	<ul style="list-style-type: none">• Amélioration des pratiques et des régies de culture pour assurer la conservation des sols et de l'eau
Phytoprotection	<ul style="list-style-type: none">• Développement et diffusion des méthodes de lutte intégrée efficaces et sécuritaires• Développement d'outils et méthodes de détection et de surveillance des ennemis des cultures
Santé, qualité et salubrité des aliments	<ul style="list-style-type: none">• Maintien de la qualité (valeur nutritive, salubrité et traçabilité) tout au long de la chaîne de production

Comment ça fonctionne?

- Priorités de recherche identifiées par les **PRODUCTEURS** (validées aux 3 ans)
- Comité de recherche formé d'anciens chercheurs, d'agronomes et de producteurs chargés d'effectuer les appels à projets, de recommander les projets à financer et de développer une stratégie de transfert
- Recherche effectuée par des clubs-conseils, des centres et des institutions de recherche reconnus
- Coordination par l'APMQ et administration des contributions par la FADQ



5

Questions générales

	Conv	Bio	Div
Superficie totale (ha)	12 039	940	276
Nb réponses	125	28	142

Régie	Type de sol	Région
<input checked="" type="checkbox"/> Conventionnelle (Conv)	<input checked="" type="checkbox"/> Organique	<input checked="" type="checkbox"/> Toutes les régions
<input checked="" type="checkbox"/> Biologique (Bio)	<input checked="" type="checkbox"/> Minérale (argile)	<input type="checkbox"/> Région spécifique :
<input checked="" type="checkbox"/> Petite surface diversifiée (Div)	<input checked="" type="checkbox"/> Minérale (loam)	
	<input checked="" type="checkbox"/> Minérale (sable)	

Question posée : Cochez les sujets pour lesquels nous devrions investir prioritairement en recherche.

1. Protection de l'environnement et préservation des ressources			
	Conv	Bio	Div
RÉSIDUS ET REJETS	% oui		
1.4 Gestion des contaminants (pesticides : fonds de pulvérisateurs, plastiques souillés, etc.)	46	11	21
EAU			
1.5 Approvisionnement en eau (quantité et qualité)	50	39	51
1.6 Assainissement de l'eau d'irrigation	24	14	19
1.7 Gestion des excès d'eau au champ	22	11	25
1.8 Protection des cours d'eau (fertilisants et pesticides)	39	21	50
SOL			
1.9 Structure du sol (compaction, matière organique, etc.)	34	46	63
1.10 Vie microbienne, santé des sols (ex. microorganismes utiles / nuisibles)	53	61	77
1.11 Conservation (érosion, dégradation, oxydation, etc.)	34	32	52
1.12 Engrais verts, plantes de couverture, intercalaires	62	79	85
CHANGEMENTS CLIMATIQUES			
1.13 Stratégies d'adaptation aux changements climatiques	62	36	70
1.14 Stratégies de réduction des GES	22	11	38
BIODIVERSITÉ			
1.15 Aménagement des agroécosystèmes (bande fleurie, corridor faunique, diversité végétale, etc.)	26	36	75
1.16 Connaissance des services écologiques rendus par les bonnes pratiques agricoles	30	32	54
1.17 Rétribution des biens et services écologiques (compensation monétaire en échange de pratiques agroenvironnementales exemplaires)	44	61	65

Priorités de recherche GÉNÉRALES 2020-2023

Le financement du FIM

- 0,1 % des ventes nettes en légumes de champ frais, excluant pomme de terre et légumes de transformation sous plan conjoint.
- Prélevé lors d'un décaissement d'un programme Agri par la FADQ

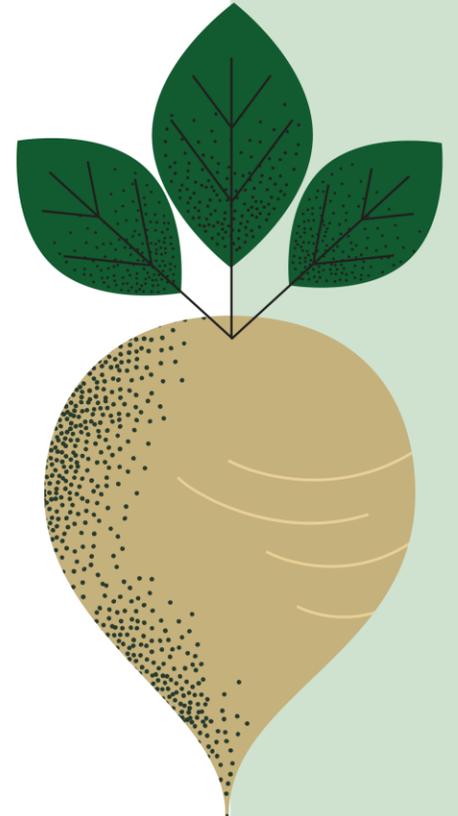
OU

- Si l'entreprise ne participe pas aux programmes Agri, par autocotisation

Ferme maraîchère moyenne

640\$ / an

(ventes nettes = 640 000\$)



L'investissement en recherche

Fonds d'innovation

0,45 M\$

Ensemble de la production
maraîchère

Effet levier

2,55 M\$

Partenaires et
programmes gouv.

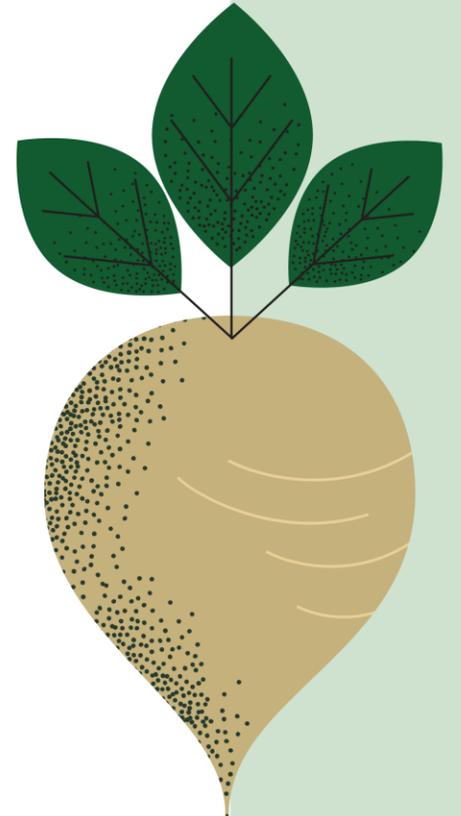
3 000 000 \$/an

Projets communs (30%)

Projets par cultures (70%)

Projets par culture

- Au pro rata des contributions sur un horizon de 5 ans
- Agriculture diversifiée sur petite surface considérée comme une culture
- Projets réalisés à la fois pour les régions conventionnelles et biologiques



Exemple de projets

Projets communs

- Essais pour de nouveaux engrais verts ou plantes de couverture
- Amélioration de la vie microbienne des sols
- Rotations optimales des cultures
- Efficacité d'engrais organiques
- Établissement de stratégies pour l'adaptation aux changements climatiques

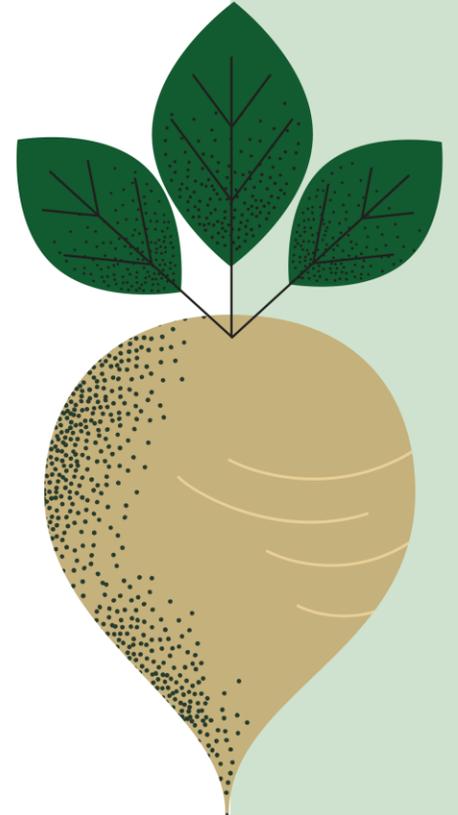
Projets par culture

- Amélioration génétique et essais variétaux
- Amélioration d'équipements de récolte
- Stratégies de lutte mécanique
- Stratégie de lutte biologique/chimique/physique pour des insectes et maladies spécifiques
- Efficacité des biopesticides

Pourquoi souhaiter que toutes les entreprises maraîchères contribuent?

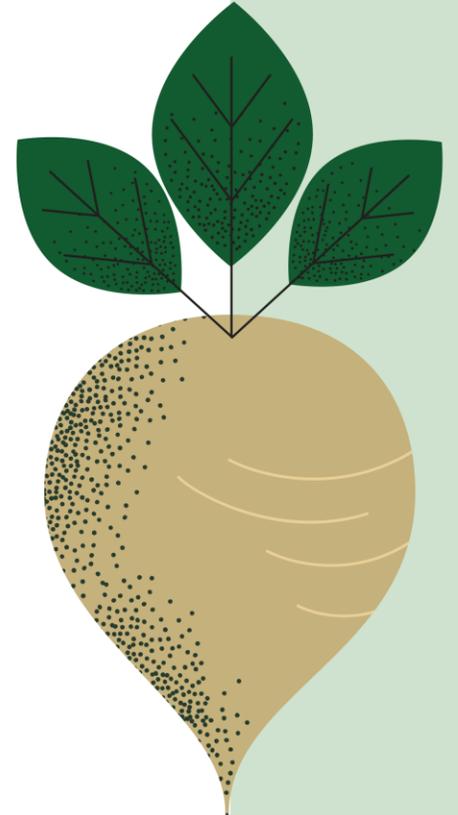
- Souci d'équité entre les entreprises car le FIM amène des retombées pour tous
- Contribution obligatoire pour s'assurer d'un financement adéquat et récurrent des activités de recherche

Nécessité d'adopter une structure d'encadrement qui permet d'aller chercher une contribution obligatoire des producteurs



La chambre de coordination et de développement (CCD)

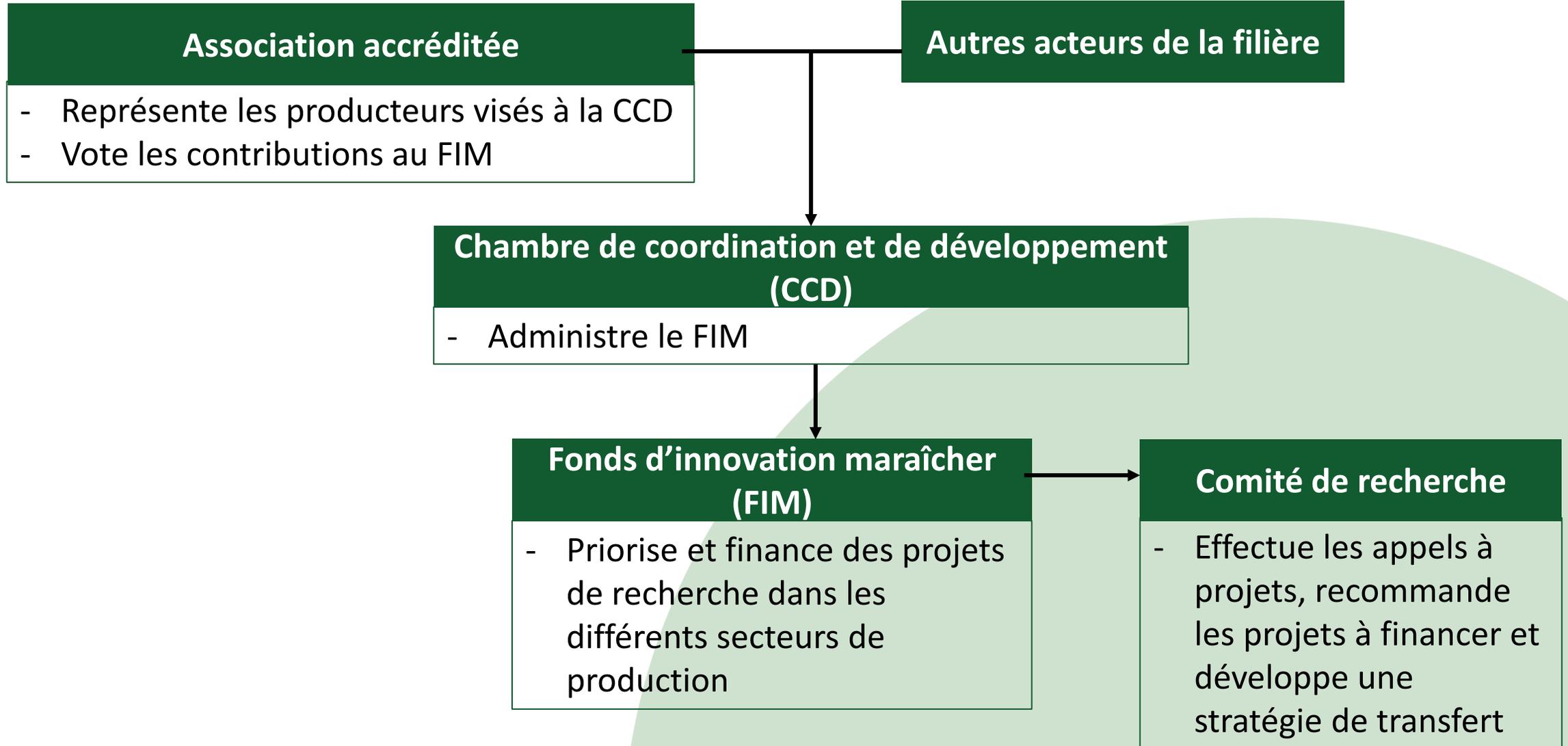
- Outil prévu par la Loi pour favoriser la concertation des intervenants qui souhaitent développer leur secteur
- Elle peut notamment « préparer, financer, ou administrer des programmes de recherche, d'amélioration de la qualité, de promotion, de publicité ou de vente du produit visé »
- Regroupe obligatoirement des producteurs agricoles et au minimum un autre maillon de la chaîne de valeur
- Pouvoir réglementaire de membres de l'association accréditée de prévoir des contribution dont le paiement est obligatoire



Rôle de la CCD de la recherche de légumes de champ

Le rôle de la CCD est UNIQUEMENT de stimuler l'innovation dans le secteur maraîcher par la mise en place et l'administration du FIM, dans un esprit de concertation avec les partenaires.

Qui forme la CCD?



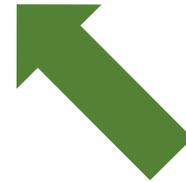
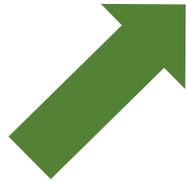
Choix de l'association accréditée

- **Doit représenter les producteurs visés par le projet de contributions, soit les entreprises déclarant des revenus de la vente de légumes de champ (excluant légumes de transformation sous plan conjoint et de pommes de terre)**
- **L'APMQ représente à la fois des producteurs visés et des producteurs non-visés (petits fruits, pomme de terre, production en serres, ornementales, etc.). Le CA de l'APMQ ne peut prendre les décisions qui ne concernent que les producteurs visés.**
- **Le Syndicat des producteurs maraîchers du Québec (SPMQ) demande par conséquent d'être l'association accréditée.**



Association des
producteurs maraîchers
du Québec

- 15 administrateurs provenant de l'AJMQ
- 5 administrateurs provenant du SPMQ
- 7 employés



- 10 administrateurs
- Rassemble les producteurs de légumes de champ



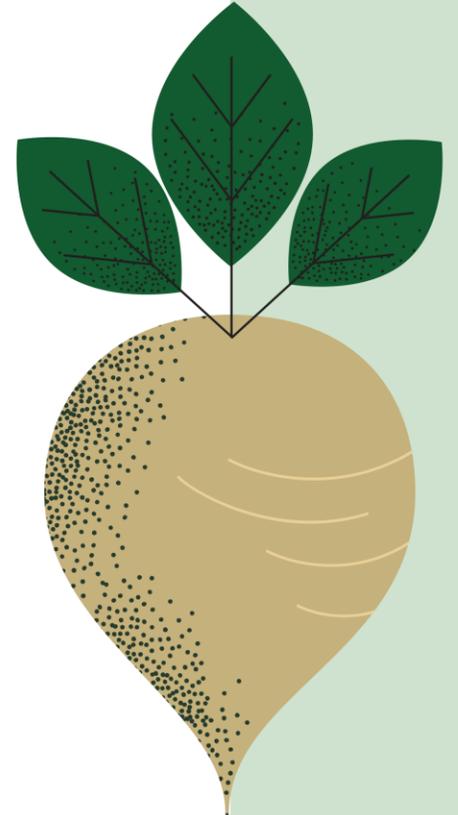
Association des
jardiniers maraîchers
du Québec

- 15 administrateurs
- Rassemble des producteurs horticoles



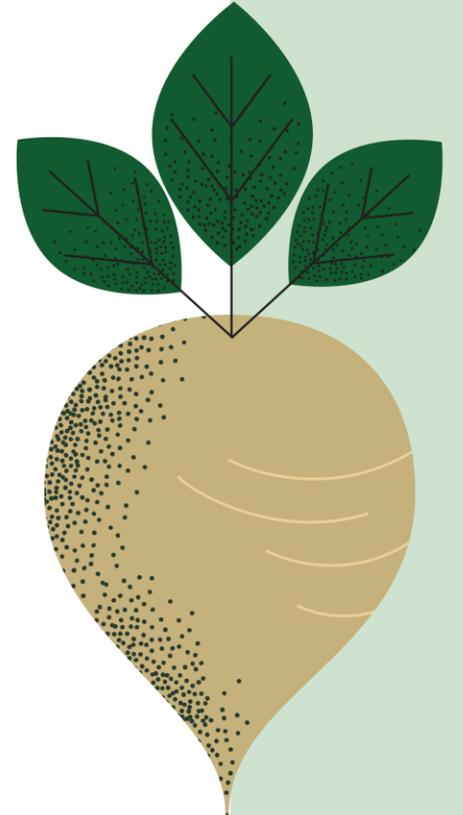
L'association accréditée (SPMQ)

- Rôle de représentation des producteurs visés au sein de la CCD
- Toute entreprise qui déclare des revenus de la vente de légumes de champ visés peut devenir membre en payant les frais d'adhésion
- Les membres nomment les 5 administrateurs de la CCD. Les administrateurs nommés n'ont pas à être membre du SPMQ
- Une fois accrédité, le SPMQ pourra voter un règlement en assemblée générale visant une contribution obligatoire pour mettre en place le fond d'innovation maraîcher



Les partenaires

- **Nos partenaires: L'Association québécoise de la distribution des fruits et légumes (AQDFL) et Via Pôle d'expertise**
- **Rôle de représentation des acteurs de la filière**
- **Partage d'informations et des connaissances sur les besoins en recherche**
- **Siègent sur le CA de la CCD (1 administrateur par partenaire)**
- **Contribution financière volontaire au FIM**



En conclusion, s'il n'y a pas de FIM

- Impossibilité de financer la recherche dans le secteur des légumes de champ au Québec
- Perte de compétitivité par rapport aux producteurs ontariens
- Perte de d'expertise adaptée aux conditions et aux réalités québécoises et désorganisation de la recherche
- Difficulté à établir des stratégies en lien avec les changements climatiques

Pouvez-vous vous permettre le statu quo?

Les prochaines étapes

- La Régie souhaite entendre Via Pôle et la CAPÉ. Elle prendra ensuite une décision sur l'accréditation du SPMQ
- Séance publique de la Régie sur la formation de la chambre de coordination et de développement
- Nomination des administrateurs de la CCD
- Vote sur un règlement sur les contributions obligatoires à l'Assemblée générale annuelle de 2022
- Travaux avec la FADQ pour le prélèvement automatique

Questions
???



**Votre
opinion**

